



LA FÊTE DU PRINTEMPS CORMERY



DIMANCHE 03 MAI 2020

1^{ère} Édition

Organisée par le Comité des fêtes de Cormery et le GPE

Le Dimanche 03 Mai 2020, le comité des fêtes de Cormery et le GPE organisent la première édition de la fête du printemps de **06h à 18h dans la prairie de Crotet près du camping.**

Cette manifestation se compose d'une partie Vide-Grenier, Foire aux plants, Marché de producteurs et d'une partie animation avec manèges pour les enfants.

Les organisateurs tiendront un stand restauration et buvette. Vente de boissons et de gourmandises sucrées et salées. N'hésitez pas à nous contacter dès à présent pour plus d'informations par téléphone au 02.47.43.04.37 ou par mail à comite.fetes.cormery@gmail.com

Pour la réservation du vide grenier et de la foire aux plants, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription (ci-dessous) complété et accompagné du règlement.

Les emplacements de 5 mètres (minimum) sont au tarif de 12€50 et 2€50 le mètre supplémentaire. Possibilité de stationner sur l'emplacement.

Bulletin d'inscription à renvoyer avant **le 30 Avril 2020** à Mme Nelly LEVEQUE 13 rue du Collège 37320 CORMERY

BULLETIN D'INSCRIPTION

(A compléter en caractères d'imprimerie)

Je soussigné(e),

NOM : _____ PRENOM : _____ Né(e) le : ___ / ___ / _____

À (ville) _____ (Département) _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / _____

E-mail : _____ @ _____

Titulaire de la pièce d'identité n° : _____

Délivrée le : ___ / ___ / _____ Par : _____

N° immatriculation du véhicule : _____ - _____ - _____

Déclare sur l'honneur :

Ne pas être commerçant(e) - Etre commerçant(e) : N° carte professionnel _____

Produits proposé à la vente : _____

- De ne vendre que des objets personnels et usagés (art L310-2 du code du commerce)
- De ne pas vendre de produits alimentaires sans accord préalable de l'organisateur.
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal)
- Seule l'annulation de la manifestation par l'organisateur donnera le droit à un remboursement

Fait à _____ Le : ___ / ___ / 2020 - Signature

Attestation devant être remise à l'organisateur à l'inscription qui la joindra au registre pour remise au maire de la commune de Cormery

Réservation d'un emplacement de : ___ mètres (minimum de 5 mètres), qui sera accepté suivant la place disponible, sans contestation possible de ma part au tarif de 2€50 le mètre linéaire

Ci-joint un chèque de ___ €, **établi à l'ordre du Comité des fêtes de Cormery**

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès la réception de votre règlement

Bulletin à renvoyer avant le 30 Avril 2020 à Mme Nelly Leveque - 13 rue du collège 37320 Cormery